



HAL
open science

De l'interdisciplinarité proclamée à la multidisciplinarité évoquée : le territoire comme enjeu des territoires disciplinaires Une lecture transversale

Sophie Louargant

► To cite this version:

Sophie Louargant. De l'interdisciplinarité proclamée à la multidisciplinarité évoquée : le territoire comme enjeu des territoires disciplinaires Une lecture transversale. CNRS-MSH-Alpes. MSH ALPES, pp.185-205, 2003, Michel de Bernardy - Bernard Debarbieux. halshs-00261774

HAL Id: halshs-00261774

<https://shs.hal.science/halshs-00261774>

Submitted on 23 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'interdisciplinarité proclamée
à la multidisciplinarité évoquée : le territoire
comme enjeu des territoires disciplinaires
Une lecture transversale¹

■ *Sophie LOUARGANT*

« La difficulté principale et inhérente au monde interdisciplinaire provient du fait que l'interdisciplinarité suppose qu'on convienne des agrégations de disciplines qui ne s'articulent ni naturellement ni mécaniquement, problème qui s'aggrave quand on envisage les liens entre des choses aussi hétérogènes que des disciplines et des secteurs, des concepts et des hommes ». Mohamed Allal Sinaceur (1992, p. 22).

Etre ici, "territoire"... le jeu de circonstances des universitaires grenoblois

Il y a pour le mot territoire autant de définitions que de conceptions spécifiques aux sciences sociales. Elles mêlent, sans en voir les finalités, les stigmates d'une société marquée par la modernisation accrue et la globalisation. Elles oublient souvent leurs perspectives prioritaires pour se réfugier derrière "le tout est territoire". Le flou conceptuel présent autour de cette notion est récurrent. Il ne s'inscrit pas dans des scènes portées par une culture commune et pose les questions suivantes : est-il temps de songer à une épistémologie du territoire ? Dans quel cadre de réflexion ? Pour quelles finalités ? Ce propos

s'insère dans un jeu dans lequel les acteurs se retrouvent autour d'une notion, celle de territoire ; il se déroule dans un lieu circonstanciel, l'université grenobloise. Alors le jeu s'inscrit-il dans le temps court, moyen ou sur le long terme ? Est-il là comme un facteur de réactivation d'une circonstance produite dans les années soixante-dix ? Est-il nécessaire de repositionner cette démarche ? Est-ce un prétexte pour élaborer d'éventuelles traces collectives, un langage commun via des passages disciplinaires ?

Les savoirs sur le concept de territoire sont imprégnés par des héritages, des construits (éthologie) disciplinaires (géographiques) témoignant d'une réalité scientifique actuelle : la conjonction de l'action (individuelle, intervention de l'Etat, politiques publiques, création de formes) avec le statut des connaissances produites par ces actions. Si les moyens d'observation de l'objet du réel, des formes de la réalité sociale possèdent des construits dits objectifs (méthodologies), ceux relevant du subjectif ne possèdent pas de caractère englobant. Ce hiatus entre les lectures de dispositifs, de réglementations, de procédures, de planification et l'analyse sur le territoire situe de manière précise les appartenances disciplinaires. L'urbaniste n'appréhendera pas la maille territoriale avec le même regard que le politiste. Or, si cette mise en ordre des lectures est clairement déterminée, la réflexion, voire la formalisation des processus ne le sont pas. Cette ambiguïté constitue l'un des biais principaux pour bâtir des passages communs. Elle accorde aussi au regroupement (communauté de chercheurs) un caractère peu construit dont les préceptes mobilisateurs peuvent devenir sclérosants. La visibilité voulue autour d'un carrefour qui centralise, diffuse et annonce ses dispersions prend alors la forme d'une réelle restauration culturelle autour de la notion de territoire.

En tant que géographe², marquée par une formation grenobloise, l'exercice de compréhension transversale constitue un jeu intéressant,

mais dont les limites sont peu perceptibles. De prime abord, regarder pourquoi cette “effervescence” se passe ici, et non ailleurs revient à juger des connaissances produites, localisées et situées dans un espace identifié. Cependant, ces divers mondes disciplinaires s’inscrivent dans un objet commun mais sans avoir les clés communes. Loin de la prétention de trouver ces clés, c’est avant tout l’analyse d’une perspective épistémologique axée sur l’individualisation local/global par quatre portes d’entrée que l’article se propose d’examiner : les trajectoires, les échelles, les réseaux, les temporalités.

1. Déterminer un statut pour la notion de territoire : les formes du discours disciplinaire

Rechercher une définition du territoire renvoie de facto à son efficience. Il s’agit de cerner comment, concrètement, les participants de ce séminaire grenoblois construisent leurs objets et méthodes de recherche autour de la notion de territoire. Dans cette perspective, il est intéressant de montrer quelles sont les pratiques, les positionnements, le niveau d’analyse choisi (individu et/ou collectif) autour de la notion de territoire. La construction d’un savoir transversal passe, semble-t-il, par l’articulation entre les deux niveaux au regard des attributs conférés au territoire par les équipes et par la connaissance de leurs trajectoires.

1) Les agencements discursifs : l’ambiguïté du terme territoire

L’objectif avoué de trouver des concepts partagés semble a priori délicat au regard des textes. En effet, la lecture transversale des interventions montre une utilisation différenciée du terme de territoire. Au risque de sembler caricaturale, on peut différencier trois sphères de référence³ : la première s’attache à comprendre les articulations entre

intervention (dans le sens de l'action) et représentation de la matérialité (architecte, urbaniste, géographe, historien) ; la seconde repère les processus de développement et d'innovation (sociologue, économiste) ; et la troisième explique les rapports de pouvoir et les stratégies dans les politiques publiques (science politique).

Du terme à la notion de territoire : une construction collective de l'objet

L'analyse dans une conception constructiviste des rapports sociaux individuels passe par une réflexion sur les échelles des territoires dits de projets, des représentations et des productions. Bernard Debarbieux (Institut de Géographie Alpine) le souligne : « *durant les dix dernières années, la production géographique grenobloise, tirant parti des acquis de la géographie sociale, cultive un intérêt sans faille pour les questions territoriales. Le territoire devient un construit collectif, une production symbolique née de l'interaction sociale, faite de représentations partagées : langages, emblèmes, hauts lieux* ». Par prudence, il confère le statut de notion au territoire. Cette distinction est présente également dans le texte de Pierre Belli-Riz (Ecole d'Architecture de Grenoble) : « *pour l'architecte et les architectes, le territoire c'est avant tout le foncier [...] dont le premier stade est le projet* ». Jean-François Augoyard (laboratoire CRESSON) évoque, lui, le territoire comme un type de fait né d'un ensemble de comportements : « *le territoire est un acte, le résultat d'une manifestation perceptive. [...] Le territoire n'est donc une substance étendue et circonscrite qu'au titre de résultat des comportements territoriaux* ». Pour Yves Chalas (Institut d'Urbanisme de Grenoble), le territoire est une construction sociale historique et se définit par rapport à l'objet-urbain : « *le territoire est redéfini par l'urbain [...] le territoire est devenu ville. La ville se retrouve en tout point du territoire* ». Pour les historiens, c'est une notion : « *le terri-*

toire est pour les historiens un terrain ordinaire d'ancrage d'une recherche dans un espace aux dimensions variables ».

De la notion à la conceptualisation : l'imbrication du développement-territoire

La particularité de la notion de territoire est son caractère articulatoire et transitionnel. Globalement, les savoirs du point de vue des économistes (IREPD) sont construits selon une entrée micro-économique révélatrice de tendances générales. Ils qualifient le territoire par rapport au développement local (années quatre-vingt) en ciblant le passage du fonctionnel au territorial : « *la notion de territoire en économie est datée. Elle permet une nouvelle conception des agents économiques sur un espace support, mais aussi par rapport aux analyses de macro-économie régionale* ». L'approche fonctionnaliste mise en avant semble se retrouver dans l'approche du CEPS. Sous le vocable de « *Territoire Endogène Innovant* », Michel de Bernardy avait mis en avant la notion d'innovation dans les systèmes de production locaux : « *entité agissant sur l'espace au titre d'un acteur collectif avec des capacités à piloter son développement sur la base d'une accumulation d'innovations ouvrant sur des spécificités de compétences et de savoir-faire* ». Au travers d'une somme d'innovations, il établit une lecture du jeu d'acteurs en valorisant "la ressource" mobilisable dans un espace donné.

Le choix d'une posture de recherche : l'analyse des rapports de pouvoir dans l'action publique

Pour les politistes, en particulier du point de vue d'Alain Faure, l'analyse de ces rapports à différents échelons territoriaux constitue l'actuel enjeu de la discipline. S'il évoque le terme de notion pour qualifier le territoire, au même titre que le local ou la territorialisation,

c'est celui de concept qu'il utilise pour évoquer les travaux de Paul Allié. Cependant, il se rattache plus aux applications et évoque « *la question territoriale* » ou la territorialisation pour parler du territoire et reste dans une ambiguïté notionnelle : « *ces deux angles de lecture donnent schématiquement à voir l'action publique sur deux registres différents : il s'agit dans le premier cas d'étudier la territorialisation des politiques publiques et des normes de l'action collective (leur diffusion du national au local), et dans le second cas d'analyser les territoires politiques du pouvoir local et les ressources qui y sont mobilisées. Il existe aussi une troisième façon de traiter le problème consistant à observer les modes de localisation des mouvements sociaux et les effets de territorialité (ou effets de localité) qui imprègnent (ou contestent) les priorités de l'action publique dans chaque contexte local* ».

Les trois groupes dégagés ont mis en valeur des agencements de pensée dans les approches, la réflexion sur le statut accordé à l'objet d'étude. Portée par les définitions mêmes de chaque discipline, les auteurs se sont fixé un cadre de réflexion propre sans pour autant établir en quoi l'ensemble de ces actions sur le territoire porte des territorialités propres à leur vécu. La formulation et la verbalisation de leur trajectoire révèlent des registres de discours singuliers. Le rapport au contexte de chaque chercheur s'exprime selon des configurations interprétatives liées à leurs itinéraires individuels, aux appartenances de laboratoires, à des scènes concrètes et partagées.

2) Les territorialités en actes : l'inscription des trajectoires et la culture du lieu

Les modes de fonctionnement propre à chacun créent peu ou prou des "manières de faire" propres à des communautés de chercheurs. La marque individuelle se retrouve dans l'élaboration de construits

mais aussi dans les réflexions collectives de groupes qui identifient une norme comme le souligne Guy-Olivier Faure : « *travailler dans des perspectives interdisciplinaires consiste alors pour un chercheur à œuvrer dans le cadre d'institutions non conçues pour cela. Son action doit bien souvent demeurer clandestine car, pour ces institutions, l'interdisciplinarité peut être assimilée à une indiscipline, c'est-à-dire à un manquement à la norme de fait sinon à la règle de droit* » (1992, p. 22). Entre alors en considération la création d'un discours qui témoigne d'une réalité dans la discipline : la légitimation de l'argumentaire. Cependant, la fragmentation des discours autour de la notion de territoire rend délicate une réflexion sur comment et pourquoi faire "du sens commun" et comment instaurer des passerelles entre départements. Si l'on se place dans une analyse des registres de discours (idéologiques, culturelles, identitaire, perspective interactionniste), on distingue des mises en récit soit d'ordre personnel des trajectoires de recherches, soit se rattachant plus au cadre de la structure.

Des territorialités collectives construites : l'effet des pratiques culturelles de recherche

Comment évoquer le territoire sans évoquer la notion d'itinéraire, de trajectoire, ces cheminements propres qui font l'état de la réflexion grenobloise sur cette thématique mais aussi sur la notion de territoires ? En effet, au regard des itinéraires des chercheurs grenoblois les trajectoires de pensée individuelles sont connectées à l'histoire soit d'une équipe, soit d'un laboratoire. Un regard rétrospectif par la mise en biographie des itinéraires conduit à comprendre les tissages, les dispositifs entre équipes dans l'optique d'une démarche pluridisciplinaire. La problématisation des questions scientifiques et la contextualité des problématiques permettent de tracer les itinéraires collectifs et montrent des scènes de production spécifique de l'objet-

territoire initiées par des systèmes de reproduction propres aux fonctionnements de l'institution, de l'université. Les économistes, à ce titre, ont des référents culturels qui se rattachent au positionnement d'un laboratoire l'IREFD dont le D, le développement, est un domaine revendiqué de compétences depuis les années soixante-dix. Bernard Pecqueur et Nicole Rousier mettent en exergue les travaux de Claude Courlet et la création d'un groupe "Développement et territoire". Les itinéraires personnels se rattachent plus à des modalités de fonctionnement liées au collectif dans son activité et dans ses intérêts. L'équipe se rattache à des réflexions nationales et internationales au travers du modèle de développement en intégrant l'entrée plus sociologique sur les représentations. Selon la même logique, la trajectoire en quelque sorte "planifiée" du CERAT est relatée et singulière.

Le rapprochement de la recherche et de l'institution politique, dans une acceptation générale, peut se poser là comme le fondement même de la création d'un laboratoire comme le CERAT. Historiquement, la question des relations entre la DATAR et les thématiques du laboratoire est omniprésente. Alain Faure, Françoise Gerbaux et Mireille Pongy distinguent deux périodes dans la trajectoire du CERAT : celle liée à Michel Crozier ou Lucien Nizard (marxiste et non-marxiste) et celle liée aux travaux de Sylvie Biarez (approche sur l'autonomie du pouvoir local par rapport au centre). Ils tracent la trajectoire d'un contexte localisé de la question territoriale en science politique en situant les travaux du CSO et l'intérêt de regarder la norme collective dans les processus politiques. Nous utilisons le terme de "trajectoire planifiée" puisque normée par des programmes nationaux et régionaux.

Les trajectoires de chacun démontrent soit une réflexion collective sur un objet, soit une adaptation de trajectoires par rapport à des faits sociaux, des orientations de laboratoires et un choix délibéré de positionnement, de re-définition des objectifs de recherche. Ce jeu

de construction, ces aller-retour entre réflexions collectives et individuelles sont donc construits par des rapports de force, d'interactions. La direction des trajectoires s'inscrit, sans connotations négatives, dans un enchevêtrement bricolé de réflexions, une scène de création nécessaire qui va induire une trajectoire. La pratique de recherche est ici liée aux modes d'agir culturel d'un lieu qui va induire les directions de recherche et assimiler un discours de pensée sur l'action publique. A ce titre, Bernard Debarbieux souligne la convergence relative des problématiques dans une période déterminée (1965-1980) pour des chercheurs en association avec un contexte politique. Le contexte scientifique correspond au temps de l'action politique et se pose là tel un prolongement, une anticipation ou un accompagnement de l'action.

Trajectoires singulières et culture du lieu : entre idéologies et pratiques de recherche

A titre d'exemplarité, Michel de Bernardy évoque ses travaux au sein du CEPS (Centre d'Etudes des Pratiques Sociales) qui l'on conduit à se positionner individuellement comme : « *un ingénieur en informatique qui préfère travailler sur les conséquences socio-organisationnelles et territoriales de l'informatisation de la société que dans une entreprise privée* ». L'émergence d'un contexte d'effervescences (1968) a conduit à la création du CERER en se retrouvant derrière les principes de réflexion nommés "dynamiques locales". Cette conception du rapport entre science et recherche conduite dans un espace précis régional et grenoblois l'a amené à regarder les conséquences socio-organisationnelles sur le territoire et, surtout, à faire de ce discours un mode de recherche-action.

S'il existe des trajectoires de circonstances, il est aisé de constater les rapprochements liés au lieu et la culture de ce lieu. Bien des contextes offrent au premier regard une concentration anachronique

de pratiques, de réflexions disciplinaires, d'hypothèses de recherche. S'il est une "scène", une mise en commun de pensée, elle réside dans un choix de recherche au préalable peu conformiste. Le projet singulier du CERMOSEM créé en 1994 par un universitaire⁴ en rupture de pensée avec l'institution, a dès la mise en route choisi une posture constructiviste usitée sous le terme de recherche-action puis de manière plus consensuelle de recherche-impliquée. Attaché à mettre en pratique les principes d'une recherche effectuée avec les partenaires locaux du développement et de l'aménagement du territoire, ce lieu s'est construit une culture singulière. Tout d'abord, les acteurs du lieu ont classiquement des statuts universitaires différents. Parmi ceux-ci, les origines des financements de thèse sont variés, les profils professionnels mêlent des personnes aux trajectoires multiples (formation universitaire classique et professionnelle, fonctionnaire de la fonction publique territoriale). Ces cheminements s'imbriquent dans des actes qui peuvent être qualifiés de "transgressifs" et s'inscrivent en faveur d'une démarche de "co-construction"⁵. Le tableau rapidement brossé sert à mettre en avant l'hypothèse selon laquelle le lieu structure des pratiques spécifiques de recherche parfois qualifiées "d'effet école".

Ce qui se joue dans ce lieu, dans un temps donné, est lié à une localisation particulière en zone rurale (Ardèche) qui nécessite des modalités de fonctionnement, de manière de faire la recherche liée à la proximité. De cette proximité sont nés des liens individuels entrecroisés entre individus porteurs d'un projet collectif social pour ce lieu. D'autant plus que faire de la recherche-action pour penser le territoire est intégré aux intuitions de recherche de chacun. En cela, analyser les processus de territoire revient implicitement à analyser le jeu des acteurs en adoptant cette démarche. Il y a selon nous une construction de représentations de ce que doit être une pensée sur le territoire, "une idéologie localisée" en ce lieu et assimilée de manière consciente ou pas.

Entre l'analyse de trajectoires territorialisées dans un contexte grenoblois et celle de confluences entre laboratoires, la tentation est grande de recourir à des regroupements spontanés. Or les ponts ne se constituent que par l'agrégation de thématiques transversales. Au-delà des effets et des contraintes de structure, les agencements sont nécessaires à repérer. L'analyse de trajectoires territorialisées dans un contexte grenoblois, des liens, des confluences entre laboratoire permet de recourir à des regroupements spontanés. Cependant, l'hypothèse de l'élaboration en cours d'un discours venant légitimer l'hypothèse d'un lieu structurant grenoblois de pensée sur le territoire passe par un retour à des notions communes présentes dans les différents textes.

2. Les traces collectives : les discours de légitimation

L'idée de conceptualisation du territoire constitue une sorte d'hypothèse générale, cependant la construction d'un savoir épistémologique commun est à bâtir. Parmi les auteurs qui placent la notion de territoire au centre de leur propos théorique, il est marquant de distinguer la forme et le sens donné aux notions. La notion est le plus usuellement utilisée dans une acceptation de territorialisation, l'image de la réalité sociale et spatiale. Pour les uns, les notions de limites révèlent un espace en construction par un jeu d'acteurs situés ; pour les autres la lecture de dynamiques différenciées est proposée, tandis que le troisième groupe s'attache à l'analyse de scènes de négociation.

1) Des notions communes : limites, périmètres, rapport centre-périphérie

Au-delà de la localisation, les "coupes" transversales observées tournant autour des notions montrent à l'évidence la nécessaire construction d'un référent théorique un langage commun, une rhétorique à construire.

Le premier regroupement de notions se rapporte à la connaissance des figures géographiques. Le rapport à la localisation et à la démarcation s'exprime pour les géographes au travers de la toponymie. Cette forme initiale de repérage correspond à une démarche d'inventaire : « *la géographie contemporaine n'a probablement plus besoin de l'exercice d'inventaire, de balisage, et de fragmentation de son objet de connaissance pour produire une connaissance.* » (Debarbieux, 2001, p. 65). A titre illustratif, Jean-François Augoyard précise que le comportement territorial est produit à partir de cinq éléments : la structure, la forme, les limites, le code, les marques. Les études de formes (morphogénèse, typo-morphologie) sont également présentes dans les propos de Pierre Belli-Riz. Ici, les marques collectives se retrouvent sur l'agir : un individu, une entité, un groupe agit et génère une légitimation.

Une deuxième notion, celle de centre-périphérie, constitue un point commun aux auteurs de cet ouvrage. Est-il nécessaire de rappeler qu'un système de ville se constitue de façon schématique d'un centre et d'une périphérie, d'un pôle de décision (centralisation) et de ses relais, de nodalités de développement économique par rapport à des périphéries, de nouveaux espaces productifs. La notion de territoire et les territoires eux-mêmes, dans leur construction, se cherchent au travers de cette opposition centre-périphérie, périmètres qui sont marqués par des identités, des stratégies et qui traduisent la position d'acteurs mais aussi nos systèmes de valeurs individuels et collectives. Yves Chalas à ce propos stipule : « *le territoire n'est plus un tout dont la ville ne serait qu'une partie. Le territoire est devenu ville. La ville se retrouve en tout point du territoire* ». Ici le statut accordé à l'urbain et au rural diffère. Le territoire est redéfini par l'urbain, ses usages et ses représentations. La révision des modes de vie et des critères d'urbanité et de ruralité s'inscrit dans l'étude de la dialectique rural-urbain.

2) *Des langages communs : acteur, individu et globalité*

L'actuelle "modernité" contraint l'individu et les acteurs à prendre en compte la subjectivité grandissante des individus dans les processus de décision : « *on observe aussi que l'acteur spatial individuel tend à imposer sa subjectivité dans le débat public. L'émergence lente et constante de l'individu, constitutive de la modernité, s'exprime avec une vigueur particulière à la faveur de la capacité croissante des individus à mobiliser les ressources de leur environnement, des techniques et de l'information.* » (Michel de Bernardy). Les principes conduisent à regarder la mise en discours des trajectoires individuelles.

Des articulations par le jeu des acteurs

Actuellement, les trajectoires de territoire se construisent et donnent sens à ce dernier en imbriquant les niveaux collectifs et individuels. Il est obligé de composer avec des scènes complexes "local/planétaire". Ce préalable se pose comme un discours commun aux auteurs. Michel de Bernardy souligne cela : « *le local a resurgi de manière forte autour des années quatre-vingt, comme dimension irréductible dans la globalisation, ce qui explique ensuite l'engouement progressif de très nombreuses équipes de recherche économique pour le fait local dans le global (le glocal !!)* ».

Cette actualisation de point de vue est très prégnante actuellement chez les géographes, chez les politistes parlant « *de scènes mondiales indépendamment de pesanteur territoriale* ». Le jeu des acteurs pris en compte et analysé en tant que tel en géographie depuis les années quatre-vingt-dix a marqué un tournant dans l'analyse des territoires. La question territoriale (Alain Faure) se réfère aux mouvements spatiaux, à la mobilisation d'acteurs et infère des liens et des statuts pour mobiliser différentes formes de l'action : « *aujourd'hui on observe que des individus, des collectifs, des mouvements sociaux, des entre-*

prises, des territoires entrent dans des stratégies et des actions, qui visent le proche et le lointain, le local en même temps que le "local planétaire". » (Debarbieux-Fourny-Vanier, 2001). Pierre Belli-Riz, souligne sa vision de l'acteur : « les architectes, avant d'être des penseurs ou de tenir des discours théoriques, sont des acteurs de la transformation matérielle de l'espace occupé par l'homme ; des acteurs parmi d'autres, qui font certes partie d'une chaîne de production complexe, mais qui occupent une place que l'on peut penser déterminante en tant que maîtres d'œuvre, concepteurs des projets de construction ou d'aménagement ».

L'implication des notions de normes et de représentations dans le processus de territorialisation

La norme renvoie à un ordre statique et participe à la codification de pratiques sur le territoire. En ce sens, les normes de fonctionnement de l'urbain et du rural, les modes d'habiter, le lien social se transforment, s'imbriquent. Est-ce que l'on se situe dans une normalisation de réflexion, dans des formes d'alternatives ou dans un métissage de ces deux pôles ? L'analyse des rapports entre l'immatériel et le matériel du territoire s'appréhende selon un continuum temporel et dans un espace de référence où des lieux se modifient, évoluent et parlent des représentations des habitants. Les nouvelles configurations de territoires retrouvent les fonctionnements classiques du rural et de l'urbain qui tendent à être revus. Alors pourquoi le contexte grenoblois serait-il mieux à même d'expliquer la notion de territoire ? Le fait d'être dans un lieu contextuel engendre-t-il une confluence d'intérêt pour se retourner vers le territoire ? Une fois de plus est-ce le local qui crée le global ? Où se situe l'origine des processus ?

Les échelles d'appréhension de l'objet et les échelles d'intervention

Les échelles d'intervention dans le domaine des politiques publiques de l'aménagement sont évoquées sans pour autant stipuler ce qu'elles sont et comment analyser les processus. De fait, le rapport entre le micro- et le macro- territorial est peu évoqué. Peut-être parce qu'il participe d'une évidence. Pour les économistes l'étude du macro va de soi, tout comme pour les politistes ou les géographes qui s'attardent à regarder les articulations, tandis que l'urbaniste favorise le micro-local. En ce sens, est-ce les individus qui doivent intégrer le changement de réflexion à une échelle individuelle, collective et s'accommoder des différences de discussions ? Ou a contrario la démarche de recherche ?

L'élaboration d'un discours commun harmonisé, un art de persuader au niveau local et national, constitue (pour notre part) un socle de référents essentiel. En fait, il serait peut-être pertinent pour le contexte grenoblois d'établir une rhétorique normative codifiant un « *bien commun localisé* » (Charles Martinet), un discours fédérateur sur le territoire.

3. La prise en compte du “temps” dans les processus de territorialisation

Le temps de l'action, de la décision, de la maturation du projet est bouleversé par les désirs “d'instantanéité”. Se connecter en temps réel au projet des habitants, des territoires, des élus... sans prendre le temps de cerner ce qui relève du projet, de l'anti-projet, des codes et des anti-codes. Les séquences qui rythment le quotidien et le temps de réalisation du projet sont éclatées. Cette atomisation des trajets individuels et des processus de décision engendre de nouveaux cadres territoriaux. La sur-estimation de la notion de projet et l'absence de regard sur les réseaux, les rapports de pouvoir constituent des manques de ce travail collectif.

1) De temps de l'action au temps du quotidien : une prospective grenobloise ?

Des temps éclatés aux anti-projets

La construction de savoirs pour les individus et les habitants varie selon le temps et le lieu. Ce rapport à la proximité des lieux, à la connexion entre eux dans une séquence temporelle accélérée nécessite une reconceptualisation des espaces de vie, comme le souligne Pierre Belli-Riz : « *si le temps du projet occupe pour les architectes une place privilégiée dans la réflexion sur les modalités de transformation de l'espace humanisé, des territoires, il ne semble pas possible d'évacuer le temps de sa fabrication puis de sa gestion* ». Les approches post-modernes, absentes des perspectives exposées dans les textes de cet ouvrage, prônent une indifférenciation des "macro-sujets", c'est-à-dire « *une société dans laquelle les individus se créent eux-même leur identité sans s'attacher aux grand récits en voix de disparition* » comme le souligne Jean-François Lyotard (1988). Cependant, le paradoxe est de constater les imbrications des temps sociaux, des codes, des anti-codes, des normes, des projets et des anti-projets. La lecture dissociée de dynamique de projet avec un temps identifié "ante"- "post" ne s'accorde pas avec les nouveaux cadres territoriaux. Les limites et les règles ne sont pas fixées selon le même rituel ; force est de constater que le "tout territoire", à l'image du "tout urbain" de la décennie précédente est omniprésent. C'est peut-être ce qu'Yves Chalas nomme « *la ville-territoire* », composée non pas d'une mais de plusieurs villes voire de plusieurs métropoles. Cette catégorisation tend à modéliser une complexité spatiale et temporelle plutôt qu'à expliquer son fonctionnement par rapport à des récits idéologiques stipulant une déconstruction du sens. A ce contexte s'ajoute la surestimation de l'idée de projet parmi les auteurs de cet ouvrage, laissant peu de marges

explicatives aux confrontations inter-individuelles, aux improvisations, d'où le terme "d'anti-projet".

"Atomisation" et métissage des territoires

Ces "entrelacs" de trajectoires, d'identités, de rapports au lieu se sont déplacés dans d'autres perspectives de construction de "soi" : « ces mouvements ne sont pas territorialisés parce qu'ils composent une scène mondiale individuellement. [...] La trajectoire des individus deviendra différente face à l'aménagement urbain » (Alain Faure). En effet, les critères d'urbanité et de ruralité ont tendance à se métisser. La déstructuration en cours des référents et l'apparition d'acteurs sur des scènes où ils n'intervenaient pas auparavant laissent apparaître ce métissage via des pratiques et des représentations. C'est le cas des associations, des ONG, des regroupements d'habitants de quartier. Chaque intervenant à son échelle déstabilise les lieux de pouvoirs existants (Etat-Nation), leurs fonctions et leurs champs de compétence. Les géographes (Levy, Chivallon) parlent alors de la fin des territoires, les sociologues évoquent la fin de l'universalisme. Cela suggère une recatégorisation, par exemple, des objets masculin/féminin qui de par nos constructions culturelles, servaient à marquer des limites et des divisions de classes, de culture, de territoire... Les réseaux sociaux, spatiaux, techniques arrivent là comme des nodalités et des zones de connexions nécessaires pour expliquer les jeux d'acteurs. Ces réseaux de plus en plus impliqués dans la décision publique tendent à s'institutionnaliser dans les scènes de négociation.

2) Le récit comme mise en scène de "soi" et du territoire : des temps déconnectés

« Hegel s'adressant à Heidegger : "Comment l'esprit tombe-t-il dans le temps ?". Heidegger lui réplique : "L'esprit ne tombe pas

dans le temps, mais l'existence effective, en déchéance, est projetée hors du temps originel et authentique". » (Heidegger, 1964, p. 436)

Le recours à la fabrication de l'expérience et à la mise en scène de soi s'impose pour expliquer la subjectivité. La conjonction entre le récit d'un territoire et le récit de soi transcrit le rapport de l'identitaire (du micro au macro sujet). Les trajectoires sont le révélateur de cette fragmentation d'un vécu. Le matériau alors constitué marque l'identité en mobilisant un sens. Le territoire se veut alors le construit de l'expérience d'un groupe d'acteurs et l'image du territoire dépend du récit que les habitants et les acteurs veulent bien lui donner.

Des temps de création du récit collectif

En effet, regarder les productions de témoignages qui alimentent à la fois les récits et la création de l'histoire du territoire concourt à expliquer les trajectoires collectives. C'est aussi la recherche de l'explication des processus et des mouvements comme le soulignent Bernard Pecqueur et Nicole Rousier : « *plus que le territoire, ce que nous cherchons à saisir c'est le mouvement qui amène les acteurs à constituer du territoire pour se situer dans le processus de production, la concurrence (Pecqueur, 1996) et, plus généralement, le rapport au monde* ». Outre les échelles de réflexion, c'est le temps de construction du processus et de l'image qui est recherché. Pour être acceptée, l'histoire du territoire doit effectivement exister ailleurs que dans des formes, dans des échanges, des réseaux, des images. Le récit devient nécessaire pour capter les temps forts de construction du territoire, du projet, pour analyser la trajectoire mais également pour intervenir dans le processus de décision : « *cela peut être un individu ou un groupe sachant saisir les temps forts où ils doivent être moteurs et les moments où ils doivent laisser faire l'ensemble des acteurs afin que se certifie la démarche* » (Michel de Bernardy). Si les biens communs

localisés et les repères territorialisés se sont affirmés autour de grands récits (républicanisme), à présent les référents dans l'analyse des systèmes de l'action politique publique à plusieurs échelles sont d'usage.

Récit de "soi" pour une scène territoriale : le temps de l'expérience individuelle

Le discours témoigne pour partie de l'oralité, du partage nécessaire de l'actualité et de la connaissance. Il constitue un matériau s'exprimant selon diverses formes. Des démarches, qualifiées d'ontologiques, qui prônent l'indifférence à l'égard du temps que manifeste le rapport "sujet-objet". C'est le cas de géographes qui proposent une telle approche du territoire. Le sujet serait-il alors le processus de construction des territoires au-delà du temps ? Michel de Bernardy présente bien cette trame, dans les pratiques : « *c'est ce que la pratique révèle intuitivement sous la forme d'une sensation de contraction des temps, celui des hypothèses et celui de l'expérimentation qui s'enchevêtrent* ». Si expérience individuelle il existe dans ce travail, c'est avant tout les itinéraires de chercheurs en quête d'une définition du "territoire" qui émergent.

Synthèse et perspectives : quand de l'effet de lieu naît la circonstance : plaider pour un pôle de recherche sur le territoire

Actuellement, les divers mondes sociaux s'imbriquent dans des temps multiples et génèrent une complexité accrue. Les stratégies de la planification vont tour à tour créer des limites, des bornes, des espaces de rationalisation, de modification à différentes strates, mentales et d'équipement. Ainsi, chaque discipline est nécessaire pour expliquer cette construction. Des manques perdurent par exemple dans l'explication du local et reflètent justement une vision localisée qui tend à

expliquer des phénomènes, processus, en excluant des approches. Or : « ce type de démarche de resynchronisation entre les différents sous-systèmes sociaux est sous-tendu par un certain nombre d'enjeux qui vont de la conciliation entre les différents temps sociaux à celui d'un renforcement de la cohésion sociale, en passant par des enjeux d'égalité entre les genres » (Godard-Boulin-Doumergue, 2001, p. 48). Actuellement, les géographes ont fait du territoire leur lieu d'investigation en étudiant le territoire de l'action publique, les formes et les valeurs subjectives. Leurs travaux s'attachent à regarder la matérialité, l'immatérialité, les représentations. Ils concentrent de fait des approches incluant la forme, le sens, les structures, les temps à une échelle individuelle et collective des territoires, celle dite des territoires de projets.

Les objectifs épistémologiques, disciplinaires, stratégiques du séminaire qui a suscité l'ensemble des textes de cet ouvrage mettent en confrontation des mondes qui usuellement ne se côtoient pas. Au-delà d'une analyse simplifiée en trois pôles il est tentant de penser à un projet de laboratoire multidisciplinaire grenoblois ou de fédération d'équipes existantes. Les trajectoires des individus, les trajectoires de laboratoires montrent des moyens d'objectivation de la notion de territoire telle qu'elle est actuellement travaillée dans le contexte grenoblois. S'il demeure des problèmes d'altérité et des distorsions de positionnements disciplinaires, il est intéressant de constater l'existence d'un effet de lieu. En effet, peu de pôles de compétences concentrent dans des disciplines variées de sciences sociales des héritages communs. Qu'ils soient liés à un contexte politique ou à des individualités, les points d'achoppements existent ; les nier reviendrait à occulter l'histoire des territoires universitaires grenoblois.



Notes

1. L'objectif de cet article est de mettre en perspective les contributions de cet ouvrage et d'émettre des pistes de réflexions communes. Certains des axes restent ambitieux mais se présentent en tant que révélateur d'un discours interdisciplinaire en construction et sont des portes à entrouvrir.
2. L'intégralité de ma formation universitaire est intervenue à l'Institut de Géographie Alpine.
3. Que le lecteur ne se trompe pas, cette catégorisation est un exercice de lecture sachant que, justement, si la typologie était aussi évidente, l'existence même du groupe de travail n'irait pas de soi. Par commodité seules les références bibliographiques "extérieures" aux membres de ce groupe seront indiquées.
4. Hervé Gumuchian, Université Joseph Fourier, Grenoble 1.
5. Dans une première période, les travaux de recherche (doctorats, contrats, publications) se sont concentrés sur l'analyse des stratégies d'acteurs en œuvre sur le territoire hexagonal essentiellement (gestion de l'espace, de l'eau, du foncier, projet de territoire, services aux personnes, processus d'érosion). La deuxième période se construit différemment en s'inspirant des héritages mais en enrichissant le concept de territoire selon des entrées d'analyse des processus identitaires, des trajectoires (analyse de genre, de population spécifique comme les pieds-noirs) et des rapports aux lieux, des constructions de territoire (pratiques sportives de pleine nature).

